



La compétition des 500 points - Règlement

Principe

- Cette compétition permet aux débutants ou aux joueurs « loisir » de participer à une compétition reconnue qui réunit des joueurs d'un niveau équivalent. Elle peut, selon les saisons, être présentée en 1^{ère} phase, en seconde phase ou 2 fois sur une saison.
- Il n'y a pas de qualification à un tour régional. La compétition n'existe pas à cet échelon.

Catégories et conditions de participation

- La compétition est ouverte à tous les joueurs ayant juste 500 points sur leur attestation licence pour la phase en cours.
- Elle est ouverte sur inscription aux joueurs de l'Oise titulaires d'une licence compétition ou loisir pour l'année en cours. Une licence loisir restera une licence loisir à l'issue de la compétition.
- Cette compétition comporte sept tableaux :
 - ✓ Poussins
 - ✓ Benjamins
 - ✓ Minimes
 - ✓ Cadets
 - ✓ Juniors
 - ✓ Séniors
 - ✓ Vétérans
- Les tableaux sont mixtes.

Déroulement de la compétition

- Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrits, le responsable de l'épreuve et le juge-arbitre définissent la meilleure formule pour effectuer un maximum de matchs dans un créneau n'excédant pas 4 heures. Dans ces conditions, des catégories peuvent fusionner pour ne former qu'un seul tableau.
- Les Poussins et Benjamins seront convoqués le samedi matin. Les cadets et minimes seront convoqués le samedi après-midi. Les juniors, séniors et vétérans seront convoqués le dimanche matin.

Afin de garantir la qualité et d'optimiser le déroulement de la compétition, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.